

Siège : Mairie d'Arancou 64270
Tél : 05.59.38.42.65
Fax : 05.59.38.60.73
E.Mail : assojac.arancou@wanadoo.fr
Site internet : www.gitepaysbasque.fr

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 07 juin 2013

L' an deux mille treize, le sept juin, à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du trois mai deux mille treize.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Louis Duval, M. Jean-Louis Peyrebrune, Mme Mendivé Annie, Mme Steinmetz Christiane, Mme Moral Chantal, Mme Maité Olhasque.

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : 0

Le Président salut et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (75), dont certains sont venues de loin (Bordeaux, Tarbes). Il leur demande de bien vouloir excuser le retard de M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou, retenu par une réunion à Hasparren, qui ne devrait pas tarder à arriver et remercie les 5 conseillers municipaux présents. Attendu également le nouveau correspondant du journal Sud-Ouest, M. Jean WEBER.

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2014 ;
- Prévisions animations 2013/2014 ;
- Renouvellement du C.A ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Questions diverses ;
- Réception d'un don ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Avant de commencer son rapport moral le Président se réjouit de la très forte participation à cette AG qui est un encouragement pour le travail bénévole des membres du Conseil d'Administration et rappelle que l'assemblée générale n'est pas une simple formalité administrative annuelle mais qu'elle est un moment important dans la vie de l'association.

C'est l'occasion d'échanges et de discussion avec les administrateurs qui s'occupent au quotidien de faire vivre l'association, de participation aux décisions prises et de propositions, de rencontres entre adhérents qui font connaissance ce jour là, et de convivialité. La participation chaque fois de plus en plus importante prouve que le but est atteint.

En 2012, deux adhérents, Christiane et Patrick Steinmetz, avaient profité de cette AG pour démarrer symboliquement leur chemin vers Santiago. Cette année 2013, en ce moment même, 3 adhérentes sont sur le chemin il s'agit de Josette Vincent, Françoise Perez et Simone Chassagnou, et toute l'assistance aura une pensée pour elles.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des principales activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en juin 2012 :

Rappel des activités :

Vendredi 14 septembre 2012

Le concert de Michel Etcheverry a connu un vif succès. 80 adhérents ou sympathisants de l'AJA ont pu se joindre au groupe d'ariégeois en séjour au gîte et organisateur du concert.

Dimanche 23 septembre 2012

Journée « Sportive, Musicale et Gastronomique » organisée pour la deuxième fois et en collaboration avec les amis de Saint-Jacques des Landes et avec les communes de Sorde l'Abbaye et d'Arancou.

Elle a connu un franc succès avec plus de 100 marcheurs au départ dont une trentaine a pu traverser le gave en bateau comme les pèlerins au moyen âge mais avec plus de sécurité et sans être mis à l'eau par les bateliers. Eglise comble, comme l'année précédente, pour le concert d'AIZKOA et très convivial apéritif/grillades pour terminer la journée.

Semaine de Noël 2012

L'AJA s'est associée à l'action menée par l'ASPEA et les enfants du village pour décorer la place du village. L'investissement en guirlandes électriques pour illuminer les 4 façades du gîte s'est fait progressivement sur 3 ans, 2010, 2011, et 2012. Sauf nécessaire renouvellement des rampes grillées il n'y aura plus d'investissement supplémentaire.

Le décor mis en place par les enfants et les lumières le soir donnent un air de fête au centre-bourg et enchantent les locataires de fin d'année.

Le mercredi avant Noël les enfants du village se sont retrouvés au gîte pour un goûter préparé et offert par l'ASPEA.

Printemps 2013

Le concert qui devait avoir lieu à l'église d'Arancou dans le cadre des « saisons de la culture du printemps » a été annulé faute de subvention accordée par le Conseil Général.

Samedi 06 avril 2013

Soirée festive inauguration des travaux d'amélioration du gîte pour donner la primeur aux adhérents, pour remercier M. Jean-Claude Lautier Président de la société IPECA de la subvention de 9.000 euros apportée et remercier également les bénévoles qui ont construit le plan de travail de la plancha et repeint la façade est de la maison.

70 adhérents avaient fait le déplacement.

Fonctionnement du gîte :

Le Président, avant de détailler le fonctionnement du gîte, tient à présenter la nouvelle responsable chargée de la gestion du gîte de l'accueil et de l'entretien.

Il s'agit de Valérie Pouyanné qui a remplacé depuis le 01 mai 2013 Muriel Bruneau.

Pour des raisons personnelles, Muriel a quitté Arancou pour rejoindre sa Vendée natale.

Elle a participé à l'aventure du « gîte Bourthaire » depuis son ouverture en avril 2009. Le Livre d'Or restera le témoin de toutes ses qualités qu'elle a su mettre au service tant des pèlerins que des groupes. Que des éloges sur sa gentillesse, sa bonne humeur et son entière disponibilité. Grâce à elle la renommée du gîte s'est répandue petit à petit. Au nom de tous les adhérents un grand merci lui est adressé.

Valérie prend donc le relais et à son tour les premiers éloges n'ont pas tardé à s'inscrire sur le Livre d'Or. Sans tarder elle a pris son nouveau rôle à cœur et c'est une grande chance pour l'AJA de pouvoir compter sur les nombreuses qualités de Valérie.

Equipement :

L'objectif de cette quatrième année d'ouverture du gîte était de poursuivre son équipement.

Principaux investissements :

décorations de Noël, vaisselle, verres, matériel de cuisine (1 friteuse, 1 four électrique, 1 frigidaire, 1 cafetière) ;

1 TV écran plat – 1 Nettoyeur-sol Vapeur – 1 Aspirateur – 1 table ronde 2 rallonges – 1 radiateur électrique – 8 arbres fruitiers.

Travaux d'amélioration :

construction d'une terrasse en béton lavé de 44 m²

Pose d'un store de 10 m x 4 m

construction d'un plan de travail plancha.

En cours de réalisation (pose prévue le mercredi 12 juin) la mise en place d'une enseigne en fer forgé de 2 mètres de long « Gîte Bourthaire » sur la façade Ouest. Elle est l'œuvre de Salomon Escarmant.

Le coût total de cet investissement est de 12.836,60 Euros

Les bénévoles bricoleurs ayant été très sollicités il reste un projet annoncé à la dernière AG qui n'a pas pu être mené à bien c'est l'installation de 2 tables de pique-nique pour les pèlerins de passage sur le territoire d'Arancou.

Le Conseil Général a financé dans sa totalité l'achat de 2 tables. Elles ont été livrées et attendent toujours d'être mises en place.

Le dossier a quand même avancé car les démarches pour avoir l'autorisation de les installer ont été faites (l'une sur un terrain privé, l'autre sur un terrain municipal).

Le propriétaire du terrain privé sur les hauteurs d'Arancou à l'entrée du village a donné son accord au Président et le Conseil Municipal a donné son accord pour une installation derrière l'église aux abords du lavoir.

Les tables seront mises en place avant la fin de l'année.

(20 h 15 : M. le Maire essaye de faire une entrée discrète mais un adhérent l'ayant aperçu à la porte de la cuisine il donne le signal et une salve d'applaudissements l'accompagne jusqu'à sa chaise réservée à la table officielle. Après quelques mots pour saluer l'assistance et excuser son retard il demande au Président de reprendre l'A.G.)

Entretien :

Les bricoleurs-bénévoles se sont retrouvés en février 2013 pour un week-end d'entretien : aménagements extérieurs, petit bricolage, peinture, lasure, électricité pour les hommes et grand nettoyage pour les dames.

Cet entretien annuel est indispensable et continuera sous cette forme tant que le nombre de bénévoles sera suffisant. Tous sont chaleureusement remerciés et il est précisé que la porte reste ouverte à tous ceux qui veulent rejoindre l'équipe.

Taux d'occupation du gîte :

C'est une très grosse satisfaction et cette quatrième année confirme le bon départ des années précédentes.

Les groupes :

Le site internet continue à être très visité et le bouche à oreille fonctionne à plein. Beaucoup de demandeurs se recommandent d'anciens locataires ou ont connu le gîte en qualité d'invité.

Mariages, baptêmes, réunions de familles, anniversaires, séminaires, groupes de sportifs et associations se succèdent.

Une quatrième année très encourageante qui approche les 10.000 Euros de recette hébergement hors pèlerins.

Petit bémol à cette fréquentation croissante, l'incivilité parfois de certains groupes un peu bruyants dont le comportement agace le proche voisinage. Sans nier cet état de fait il faut quand même le relativiser.

Le CA réfléchira sur les mesures à apporter pour sensibiliser davantage à ce sujet les candidats locataires d'un soir.

Lors de l'arrivée et de la prise en compte du gîte par le responsable, clairement identifié, la personne chargée de l'accueil, insistera sur ce point particulier du respect du voisinage.

Les pèlerins :

Il y a eu une légère augmentation, 200 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé à Saint Jean Pied de Port représente 1 pèlerin sur 5.

Malgré les conditions météo déplorables de ces premiers mois de l'année 2013 il y a quand même eu quelques pèlerins. Ce mois de mai très pluvieux a certainement découragé beaucoup de candidats au départ et cela devrait se ressentir dès le mois de juin. La fin de l'été et le début de l'automne connaîtront peut-être une affluence inhabituelle...

L'ouverture en 2011 du nouveau gîte communal de Cagnotte, même s'il n'est pas encore très connu, est une bonne chose. Situé à environ 24 km il représente l'étape moyenne idéale pour le pèlerin. Les pèlerins qui dorment à Sorde l'Abbaye vont en général jusqu'à Bergouey (étape de 19 km) ou Viellenave (étape de 21 km) ou Saint-Palais (étape de 32 km). Ceux qui s'arrêtent à Arancou sont soit des « petits marcheurs » de Sorde l'Abbaye ou arrivent de Dax (grands marcheurs) de Peyrehorade, de Cagnotte ou de Saint Cricq du Gave.

La cohabitation des groupes avec les pèlerins n'a posé aucun problème jusqu'à présent.

La mise à disposition gratuite de café et de thé est particulièrement appréciée des pèlerins (Cela représente un peu moins de 1 Euro par adhérent et par an). Les pèlerins sont informés que cette petite attention leur est offerte par les adhérents de l'Association Jacquaire.

Les messages laissés sur le Livre d'OR témoignent de la reconnaissance des pèlerins et sont particulièrement élogieux sur les qualités humaines des personnes chargées de les accueillir.

Les circuits touristiques :

8 journées organisées par l'OT de Bidache entre l'automne 2012 et le printemps 2013 ont permis à plus de 300 personnes de découvrir le gîte qui est mis à la disposition du traiteur pour le déjeuner.

Certes le rapport immédiat (3 Euros/personne) couvre à peine les frais (chauffage, électricité, entretien) mais c'est surtout une excellente publicité pour une éventuelle location du gîte par ces touristes proches voisins qui résident dans un rayon de 50 à 150 kms d'Arancou.

Fichier des adhérents :

Le Président fait ensuite le point sur le fichier des adhérents :

- Au 01 juin 2012, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **230** adhérents.
- **29** ont été radiés durant l'année (2 à leur demande, et 27 pour cause de non-paiement de la cotisation deux années de suite) ;
- Durant l'année **20** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 07 juin 2013, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **221** adhérents.

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande à l'assemblée d'approuver ce rapport moral. Ce qui est fait à main levée et à l'unanimité.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

RAPPORT FINANCIER :

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

RECETTES :

Total des recettes : **24.115 Euros**

DEPENSES :

Total des dépenses : **24.842,81 Euros**

BALANCE de l'exercice 2012/2013 : - **727,81 Euros**

AVOIR au 31.05.2012 : + **5.362,53 Euros**

NOUVEL AVOIR au 31.05.2013 : + **4.634,72 Euros**

+ LIVRET A : + **1.113,62 Euros**

SOIT : + **5.748,34 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2012/2013, quelques précisions sur les dépenses ayant été apportées à diverses questions d'adhérents, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Recettes : les prévisions de recettes pour l'année 2013/2014 sont évaluées légèrement à la hausse par rapport à l'exercice précédent soit 13.710 Euros au lieu de 12.900 Euros.

Dépenses : compte tenu de la situation financière au 31.05.2013 jugée confortable, les prévisions de dépense sont estimées à la même hauteur que les recettes soit 13.710 Euros. Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet et entretien du gîte) se montent à 8.330 Euros.

La ligne « investissements » a été fixée à 1.500 Euros, le gîte est maintenant bien équipé.

La ligne « manifestations » fixée à 3.000 Euros pourra être revue à la baisse en cas de non obtention des subventions espérées dans les recettes.

Les dépenses en eau et électricité sont estimées à 3.600 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

Fixation du montant de la cotisation 2014 :

Le Président propose de fixer le montant de la cotisation de l'année 2014 qui sera demandée à partir du mois de mai 2014.

Les recettes actuelles apportées par les cotisations permettant d'assurer le fonctionnement de l'AJA il suggère de maintenir la cotisation au même tarif, soit 10 Euros pour une personne seule et 15 Euros pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose à l'assemblée de passer à l'ordre du jour suivant :

PREVISIONS ANIMATIONS 2013/2014

Dimanche 16 juin 2013 :

Journée nationale du petit patrimoine et des moulins.

Nous l'organisons pour la 6^o fois en partenariat avec la commune de Bergouey/Viellenave. C'est une journée toujours très appréciée. Pour beaucoup ce n'est plus une découverte mais l'assurance de retrouver la convivialité du pique-nique sur les bords de la Bidouze, le charme du Moulin de Bergouey. Les bénévoles de l'AJA seront encore sollicités pour organiser l'encadrement de la randonnée et l'apéritif/buffet.

L'organisation logistique du pique-nique est confiée au comité des fêtes de Bergouey qui gardera la recette de cette prestation.

Le programme de la journée est distribué à tous les participants de l'AG.

Madame Jeanine Poisson, adjointe du Maire de Bergouey, confirme que sa commune a voté et versé une subvention afin de participer au financement de l'apéritif/buffet servi à Arancou en fin de journée.

Dimanche 06 octobre 2013 :

Journée « sportive-musicale et gastronomique » 3^o édition.

Randonnée organisée entre Sorde l'Abbaye et Arancou avec le concours des Amis de Saint Jacques des Landes, elle sera suivie en fin d'après-midi par un concert (gratuit) à l'église d'Arancou. Cette année en première partie nous écouterons Patxi et Marie Bidart d'Hasparren et en deuxième partie retour du chœur basque « Aizkoa » qui a fait « un tabac » en 2011 et 2012.

La journée se terminera au mur à gauche autour d'un apéritif/grillades (libre participation).

Nouveauté cette année : une autre randonnée partira à la même heure de Saint-Palais, encadrée par les Amis de Saint Jacques des Pyrénées Atlantiques, et convergera vers Arancou. Les 2 groupes se retrouveront à la Mairie d'Arancou pour assister à une cérémonie officielle. M. le Maire abordera le sujet dans quelques instants

Printemps 2014 :

Concert ?

Nous ne savons pas à ce jour si le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques reconduira son opération « Saisons de la Culture » pour le printemps prochain. Si cette opération est reconduite avec le même taux de subvention et si les spectacles proposés retiennent notre attention et peuvent être joués dans une église, l'AJA prendra en charge l'organisation d'une soirée.

Dimanche 15 juin 2014 :

17^o Journée nationale du petit patrimoine et des Moulins.

Elle sera organisée par l'AJA en collaboration avec les communes d'Arancou et de Bergouey Viellenave et les associations qui veulent bien se joindre à nous.

Juillet 2014 :

(sous toute réserve)

Théâtre dans l'église d'Arancou : « Don Quichotte » par la troupe du Théâtre en Pièces de Chartres.

La troupe bien connue et appréciée à Arancou (l'Annonce faite à Marie, Jeanne d'Arc au Bûcher) tente depuis 2012 de trouver des subventions pour repartir sur la voie de Tours pour une vingtaine de représentations.

Le souhait du Directeur et Metteur en scène Emmanuel Ray : « *jouer le dernier spectacle de la tournée à Arancou, finir en apothéose dans ce petit village capable de remplir une église, et nous reposer quelques jours dans ce gîte moderne et confortable où l'on sent fortement l'empreinte du passé* ».

Emmanuel Ray se souvient encore de sa tournée de « Jeanne d'Arc au Bûcher » : Arancou, avant dernier spectacle : 160 spectateurs. Le lendemain à Saint-Palais dernière représentation devant 16 spectateurs...

RENOUVELLEMENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION :

Selon les statuts de l'AJA les membres du C.A. sont élus pour 6 ans.

4 membres du C.A. sont en fin de mandat en juin 2013 :

- Jean-Pierre Loubet – Annie Mendivé – Martine Dachary – Chantal Moral

1 membre du C.A. est démissionnaire :

- Muriel Bruneau

Tous les membres en fin de mandat sont candidats à un nouveau mandat.

Un appel à candidature a été fait lors de l'envoi de la convocation à l'A.G.

Quatre nouvelles candidatures sont parvenues dans les délais fixés au 31.05.2013.

La liste des candidats soumise au vote de l'A.G. est donc la suivante :

- Jean-Pierre Loubet
- Annie Mendivé
- Martine Dachary
- Chantal Moral
- Jean-Marie Boulet (nouvelle candidature)
- Jean-Claude Lautier (nouvelle candidature)
- Valérie Pouyanné (nouvelle candidature)
- Franck Villaume (nouvelle candidature)

A l'unanimité les adhérents présents accordent leur confiance aux candidats présentés.

Le prochain renouvellement du C.A. aura lieu à l'A.G. de 2016.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant, l'intervention de M. le Maire, mais il tient tout d'abord à remercier l'ensemble de la municipalité pour l'attention qu'elle porte à l'AJA et pour les bonnes relations entretenues, et remercie également Muriel la secrétaire de Mairie et Jean-Marc l'employé communal pour leur implication totale dans la vie de l'AJA et leur disponibilité.

EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :

M. Alexandre BORDES remercie tous les adhérents présents qu'il revoit chaque fois avec beaucoup de plaisir. Avec beaucoup d'humour, et comme il le dit, à la manière du Général de Gaulle lors de célèbres conférences de presse, il commence tout d'abord à répondre aux questions qui ne lui sont pas posées : les élections municipales 2014, sa position concernant le mariage pour tous, le devenir des petites communes, la collectivité territoriale basque, les difficultés d'un « petit maire de campagne ».

M. le Maire fait ensuite le point sur les dossiers de la mairie ayant une relation avec l'Association Jacquaire :

En ce qui concerne la journée sur le chemin de Saint Jacques prévue le dimanche 06 octobre 2013 une cérémonie se déroulera à la Mairie avant le concert. Il s'agit de concrétiser par un acte officiel le travail commencé cette année par les 14 communes et les 3 associations jacquaires concernées par cette portion de voie de 32 kms entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais. Le but est d'améliorer le chemin par quelques aménagements, de le sécuriser, et de mettre en valeur tout le petit patrimoine qu'il recèle.

Le projet de la commune qui était celui de l'achat et de l'aménagement de la maison voisine du gîte (ancienne auberge du village) est en cours de finalisation. Les négociations pour le financement se poursuivent. La commune ayant acquis ce bien il s'agira maintenant pour la municipalité actuelle ou prochaine d'aller de l'avant. Toutes les pistes seront étudiées.

M. le Maire est conscient de l'importance que l'AJA accorde à ce devenir qui conditionne le potentiel de fonctionnement du gîte « Bourthaire ».

En ce qui concerne le gîte « Bourthaire » il se félicite d'avoir confié « les clefs du camion » à l'AJA qui a été à la hauteur de ses espérances en gérant ce magnifique outil avec sérieux et dynamisme. Magnifique outil qui a quand même coûté entre 2004 et 2009 une somme rondelette...

En ayant fini avec son point de situation, estimant que le Président avait déjà été très long il ne veut pas en rajouter et en termine puisque, dit-il toujours avec le même humour, il a déjà répondu à toutes les questions qui auraient pu lui être posé...

M. le Maire redonne la parole au Président de l'Association Jacquaire.

Le Président remercie M. le Maire pour sa confiance envers l'AJA et précise que depuis 2009, de part les obligations du bail emphytéotique, l'association jacquaire a pris le relais de la Mairie et a apporté 33.000 euros supplémentaires d'investissement à cette somme rondelette...

Il propose ensuite de passer à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour suivant :

QUESTIONS DIVERSES :

Partenariat avec le Crédit Agricole

Le C.A. Pyrénées/Gascogne s'engage au profit des associations. La directrice du C.A. de Bidache a proposé à l'AJA de signer un partenariat qui, sous réserve de domicilier tous les comptes de l'association au C.A. (ce qui est déjà fait) lui apporterait quelques avantages dont les principaux sont l'édition gratuites des affiches et la publicité des manifestations organisées par l'association au moyen du site internet du CA et des distributeurs de billets. A l'unanimité, les adhérents présents, sont d'accord pour signer ce partenariat.

Questions des adhérents

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début ou s'il y a des questions.

Silence dans l'assistance.

Le Président annonce alors la suite de l'ordre du jour :

RECEPTION D'UN DON :

Le secret est resté relativement bien gardé.

Après les tableaux offerts par Dominique Caron, Annette Duval et Joseph Ithuria c'est une autre adhérente qui a tenu à offrir à l'AJA une de ses œuvres.

Grand moment d'émotion quand le tableau a été présenté par Babeth Ihidoy !

L'originalité et la qualité de la peinture ont séduit la totalité de l'assistance. Applaudissements chaleureux et fournis pour Babeth qui a expliqué son cheminement de l'idée de départ à l'aboutissement final.

De l'avis de beaucoup, une carte postale pourrait être tirée à partir de ce tableau.

L'idée sera étudiée.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président reprend la parole pour, avant de conclure, remercier tous les adhérents présents à cette AG, remercier les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités et préciser que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la prochaine année 2013/2014.

La date de la 10° Assemblée Générale est fixée à priori au vendredi 06 juin 2014.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 9° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 21 heures 30.

L'apéritif-grillades clôture cette soirée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 08 juin 2013

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de la séance

Martine Dachary